

**FICHE PROMOTION TABLEAU D'AVANCEMENT 2019
POUR L'ACCES AU GRADE
D'ASSISTANT PRINCIPAL DE SERVICE SOCIAL (APSS)**

Les critères :

Les conditions statutaires	Peuvent être promus au grade d'assistant principal de service social, au choix, par voie d'inscription à un tableau d'avancement, les assistants de service social ayant 1 an dans le 4 ^e échelon de leur grade et justifiant de quatre ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau au 31/12/2019.
Les textes de référence	Décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 et décret n° 2012-1098 du 28 septembre 2012 modifiés notamment par le décret n° 2016-584 du 11 mai 2016
Les règles de gestion	<p>Les critères essentiels de promotion par le tableau d'avancement sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le classement des services • la manière de servir • les compétences professionnelles. <p>Les deux derniers critères sont appréciés à travers la manière de servir, traduite notamment par les comptes rendus d'entretien professionnel annuels.</p> <p>Les appréciations générales des 3 dernières années seront reportées dans la fiche de proposition du chef de service (PM 140-TA).</p>

Les informations sur la précédente CAP au titre de 2018 :

Nombre de promouvables	34
Nombre de proposés	22
Nombre de postes offerts	3
Nombre de promus	3
Age moyen des promus	42 ans
Ancienneté moyenne dans le 1^{er} grade de la catégorie B	8 ans 6 mois 30 jours

Les dates :

Date limite de réception par le bureau SG/DRH/MGS2	29 juin 2018
Date prévisible de la CAP nationale	21 novembre 2018

Les documents à fournir:

- la fiche de proposition (PM 140-TA) et le dernier compte rendu d'entretien d'évaluation
- l'état récapitulatif des agents proposés (PM 130)
- les services n'ayant aucune proposition à formuler devront obligatoirement faire parvenir un **état néant**.

Les contacts :

Adresse mail : propositions-promotions-filiere-administrative-et-sociale.mgs2.g.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr
L'ensemble des documents est adressé au format pdf, par mail à l'adresse ci-dessus. Le tableau harmonisé est retourné signé au format PDF et sous format excel/calc ou word/writer)

Bureau	MGS2	Chef du pôle RH des corps administratifs de catégories B et C	Hervé HERBER	Téléphone	01 40 81 6183
		Adjointe au chef du pôle RH des corps administratifs de catégories B et C	Bénédicte MOUCHET		01 40 81 69 04

